

RECTORAT DE CAEN

DEC 4-1

BACCALAUREATS GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

ÉPREUVE FACULTATIVE – TOUTES SERIES

ARTS PLASTIQUES

SESSION 2012

Nature et modalités de l'épreuve

Épreuve orale

Durée : 30 minutes, sans temps de préparation

L'épreuve prend la forme d'un entretien à partir d'un dossier constitué par le candidat au cours de l'année de terminale.

Après avoir demandé au candidat de présenter ses démarches et d'explicitier ses choix durant une dizaine de minutes, l'examineur s'entretient avec lui sur son dossier et la présentation qui en a été faite. Au cours de l'entretien, le candidat est obligatoirement conduit à commenter un ou plusieurs documents relatifs aux œuvres du programme limitatif publié annuellement au Bulletin officiel de l'éducation nationale.

Présenté dans un carton à dessin au format libre, mais pas moins d'un format demi-raisin, le dossier est précédé de la liste des travaux et d'une fiche pédagogique, établie par le professeur et signée par le chef d'établissement, faisant apparaître la manière dont a été traité le programme, notamment l'ensemble libre, ainsi que les musées ou galeries visités et les artistes rencontrés.

Il comprend, sous forme de planches portant le nom du candidat et le cachet de l'établissement, des productions plastiques (esquisses, croquis, travaux aboutis) relevant des techniques traditionnelles et réalisées au cours de l'année terminale, en relation directe avec les questions du programme de l'option facultative. Le candidat a recours à la photographie pour rendre compte des travaux qui ont été réalisés dans l'espace (volumes, installations, événements). Au total, le dossier ne doit pas excéder une dizaine de planches.

Le candidat peut, en outre, se munir d'un ordinateur portable pour présenter quelques réalisations exploitant les ressources numériques. La responsabilité du fonctionnement de son ordinateur personnel incombe totalement au candidat. Les éventuels dysfonctionnements de l'ordinateur n'invalident pas l'épreuve et aucune maintenance n'est assurée par le centre d'examen.

Les candidats individuels et les candidats issus des établissements scolaires hors contrat présentent l'épreuve dans les mêmes conditions que les candidats scolaires.

Le dossier sert de support à l'exposé du candidat puis à l'entretien avec le jury. Il est donc exigible et doit être complet et conforme, à l'exception de la fiche pédagogique et du visa du chef d'établissement, aux instructions de la présente définition d'épreuve pour que l'interrogation se déroule valablement.

Modalités de l'évaluation

L'épreuve est notée de zéro à vingt, seuls les points acquis au-dessus de la moyenne sont pris en compte. L'évaluation porte sur les "compétences attendues" figurant au programme de l'enseignement de l'option facultative en classe terminale.

Note de Service N° 2002-143 du 3-7-2002

BO N° 28 du 11 juillet 2002

Note de Service N° 2006-086 du 19-5-2006

BO N° 23 du 8 juin 2006

.../...

BACCALAUREATS GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

EPREUVE FACULTATIVE – TOUTES SERIES

ARTS PLASTIQUES SESSION 2012

- Le vitrail : *La parabole du bon Samaritain*, vitrail du XIIIème siècle, cathédrale Saint-Etienne de Bourges.

- Mise en espace et mise en scène : Joan Fontcuberta, série Fauna (Faune)

Photographe contemporain catalan mais aussi diplômé en sciences de l'information, Joan Fontcuberta fait œuvre d'analyste exigeant de la transmission de l'information et questionne pour cela toutes les formes de prétendues vérités. Sa démarche est simulatrice et s'appuie sur les possibilités offertes par l'image photographique et ses capacités de manipulation. La série « Faune », créée entre 1985 et 1989, est un mélange de photographies, textes, cartographies, schémas, vitrines et vidéos dont l'installation simule avec force détails les découvertes faites par un soi-disant professeur Ameisenhaufen, zoologiste de son état. Par l'insolite et le vraisemblable, Joan Fontcuberta gagne la confiance du spectateur...

- Œuvre tridimensionnelle et espace public :

Giuseppe Penone, *L'arbre des voyelles*, en collaboration avec Pascale Cribier, jardin des Tuileries, Paris, commande de l'Etat, DAP, ministère de la Culture, 2000.

Moulage d'un chêne de 30 mètres déraciné, cette œuvre de bronze, dont le titre peut évoquer un poème de Rimbaud, est emblématique de la démarche de Giuseppe Penone : démarche qui met l'inerte en consonance avec le vivant et donne matière sculpturale au temps. Ici, les cinq branches de l'arbre couché témoignent d'un passé. De ce passé fixé par une empreinte, renaissent cinq vivants arbustes, cinq « voyelles », A-E-I-O-U, qui sculptent lentement le présent au rythme des saisons.